



COLLECTE SPÉCIALE

Sapins de Noël : rien ne se perd !

Saviez-vous qu'à Prévost, vos sapins de Noël connaissent une deuxième vie grâce à notre partenariat avec Arbressence ? Les sapins récoltés sont acheminés pour y être transformés. Les branches et aiguilles sont distillées afin d'extraire une huile essentielle de grande qualité. Le résidu de ce processus, sous forme de paillis écologique, est ensuite redistribué à des partenaires municipaux et corporatifs, où il est utilisé comme remblai écologique.

Une belle façon de donner une nouvelle utilité à vos sapins tout en contribuant à l'économie circulaire et à la préservation de l'environnement !

Collecte des sapins : les sapins doivent être déposés en bordure de rue, bien en vue, le dimanche 11 janvier. Ils doivent rester accessibles jusqu'à leur collecte et être dégagés en cas de chute de neige. Ils doivent être débarrassés de toutes leurs décorations et découpés en sections d'une longueur maximale de 8 pieds.



PRÉVENTION

Fondues et raclettes : précautions à prendre pour ces classiques des Fêtes

Rien de plus savoureux et pratique qu'une bonne fondue ou qu'une délicieuse raclette dans le temps des Fêtes, mais il est important de faire preuve de prudence avec les brûleurs.

Voici des conseils de sécurité pour prévenir les feux de cuisson liés à ces appareils :

- Déposez le brûleur sur une surface incombustible qui protège la table
- Utilisez le couvercle approprié pour éteindre le brûleur
- Assurez-vous que le brûleur est refroidi avant de le remplir
- Procurez-vous un deuxième brûleur plutôt que de transvider le combustible
- Si possible, choisissez un réchaud électrique ou à combustible en gel qui ne nécessite pas de remplissage
- Ayez toujours un extincteur portatif aisément accessible et facile d'utilisation
- Vérifiez les piles de vos avertisseurs de fumée
- Gardez les cordons électriques hors de portée des enfants

Prochaines séances du conseil municipal

Lundi 19 janvier, 19 h

Lundi 9 février, 19 h

Lundi 9 mars, 19 h

Les séances du conseil municipal sont publiques et se déroulent à la Salle Saint-François-Xavier (994, rue Principale, Prévost).

Webdiffusion

Les séances du conseil sont diffusées en direct sur la page Facebook de la Ville de Prévost. Il est possible d'accéder aux vidéos antérieures des séances sur la page YouTube de la Ville.

Pour joindre les membres du conseil municipal :

 ville.prevast.qc.ca/elus

Communiquer avec la Ville de Prévost

311 | 450 224-8888
servicecitoyen@ville.prevast.qc.ca

Site Internet : ville.prevast.qc.ca

Pour tous les détails sur nos points de service et nos horaires :




Prévost

Suivez-nous !

